

Commune de Culoz

Présentation brève et synthétique du compte administratif 2016

Tous budgets

Présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles (Code Général des Collectivités Territoriales L. 2313-1 et L3313-1 - modifié par la loi NOTRE du 07/08/2015)

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note répond à cette obligation pour la commune et sera disponible sur le site internet de la ville.

I. BUDGET PRINCIPAL

Le résultat de l'exercice 2016 est de 808 549,84 € réparti comme suit :

- Résultat de fonctionnement : 484 086,74 €
- Résultat d'investissement : 324 463,10 €

1. Section de fonctionnement :

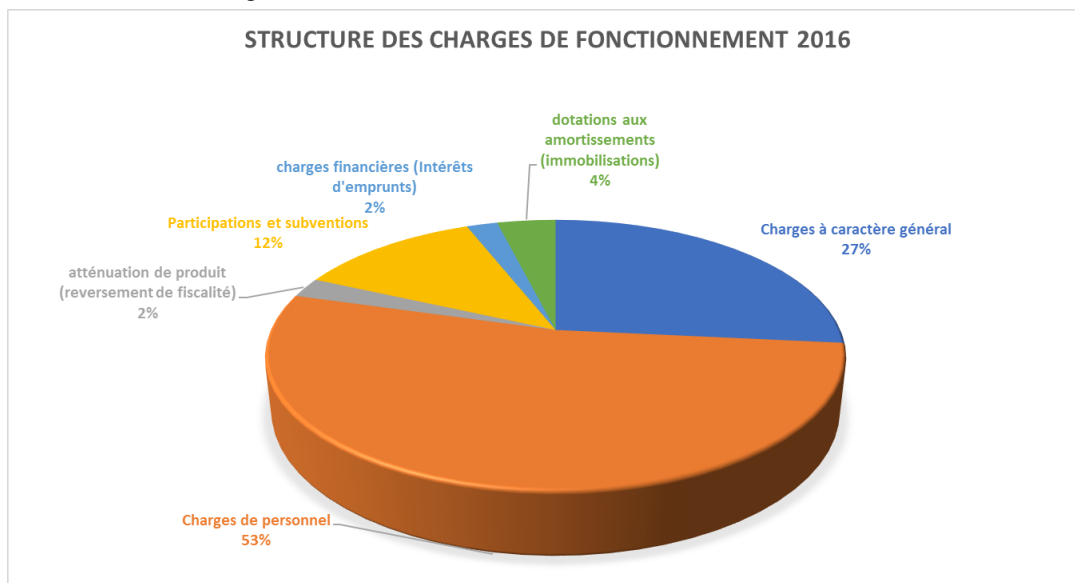
Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011 (charges à caractère général)	733 007,16 €	013 (atténuation de charges – remboursement sur rémunération de personnel)	24 815,34 €
012 (charges de personnel)	1 460 525,08 €	70 (Produits des services, du domaine et ventes diverses)	587 943,35 €
014 (atténuations de produits)	65 467,00 €	73 (Impôts et taxes)	2 101 824,44 €
65 (Autres charges de gestion courante)	337 810,64 €	74 (Dotations, subventions et participations)	398 532,79 €
66 (Charges financières)	57 004,83 €	75 (Autres produits de gestion courante)	133 240,31 €
67 (Charges exceptionnelles)	1 769,66 €	76 (Produits financiers)	99,00 €
042 (opération d'ordres – dotations aux amortissements)	107 679,56 €	77 (Produits exceptionnel)	895,44 €
Total dépenses	2 763 263,93 €	Total recettes	3 247 350,67 €
<i>Rappel 2015</i>	<i>2 654 958,98 €</i>		<i>3 205 311,15 €</i>
Résultat de la section Fonctionnement : + 484 086,74 €			

- Le résultat de la section de fonctionnement entre 2015 et 2016 a diminué de 13,69%.

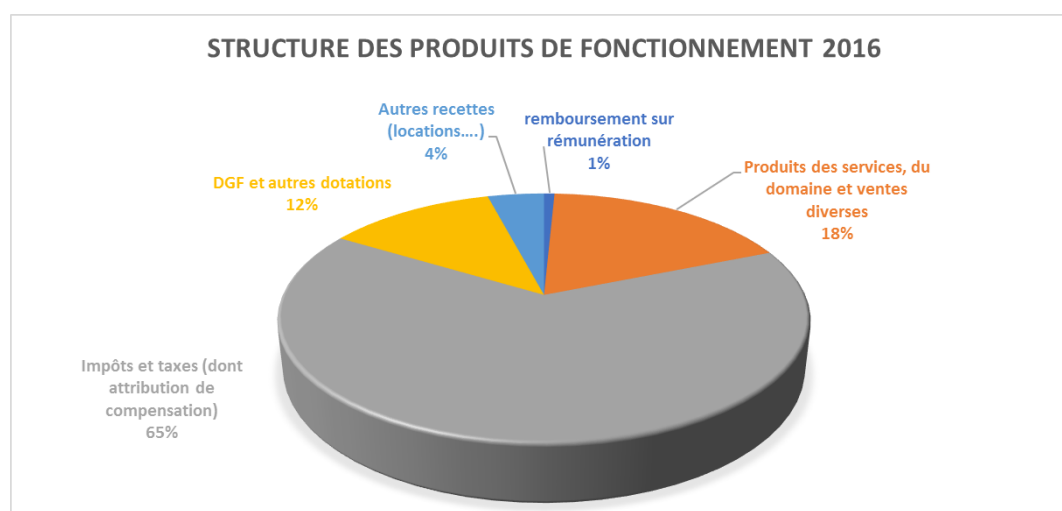
Répartition des dépenses :

- Les dépenses de fonctionnement ont augmenté entre 2015 et 2016 de + 3,92%.
- Malgré une arrivée du Tour de France en 2016 et l'ouverture de l'ALSH durant l'été, les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées. Pour information, le coût (charges de personnel comprises) de l'arrivée du Tour de France s'est élevé à 103 552.10 €.

- Les charges de personnel ont augmenté de 5% entre 2015 et 2016. Néanmoins, au regard des remboursements de rémunération (en recettes) cette augmentation est ramenée à 3,36%. Le nombre d'agents au 31/12/2016 était de 46.



Répartition des recettes



- Il est à noter que la dotation globale de fonctionnement (DGF) a baissé de 41,72% entre 2015 et 2016. Il s'agit du poste de recettes le plus impacté.
- La commune ne perçoit plus les taxes professionnelles depuis le 1^{er} janvier 2014. Celles-ci sont collectées par la Communauté de communes de Bugey Sud (CCBS) qui verse à la commune une attribution de compensation. En 2016, le produit de cette dernière s'élève à 1 197 960,83 €.
- Les taux d'imposition 2016 sont restés inchangés à savoir :

	Taux communaux votés	Moyenne département de l'Ain	Moyenne nationale
Taxe Habitation	8,41 %	18,58 %	24,19%
Foncier Bâti	6,38 %	14,87%	20,52%
Foncier Non Bâti	48,49 %	47,68%	49,15%

Le potentiel fiscal des trois taxes de Culoz était, en 2016, de 2 090 982 €. Le produit des taxes, au regard des taux votés, s'est élevé à 656 274 €.

- Un excédent antérieur reporté de 150 352,17 € complète ces recettes de fonctionnement.

2. Section d'investissement

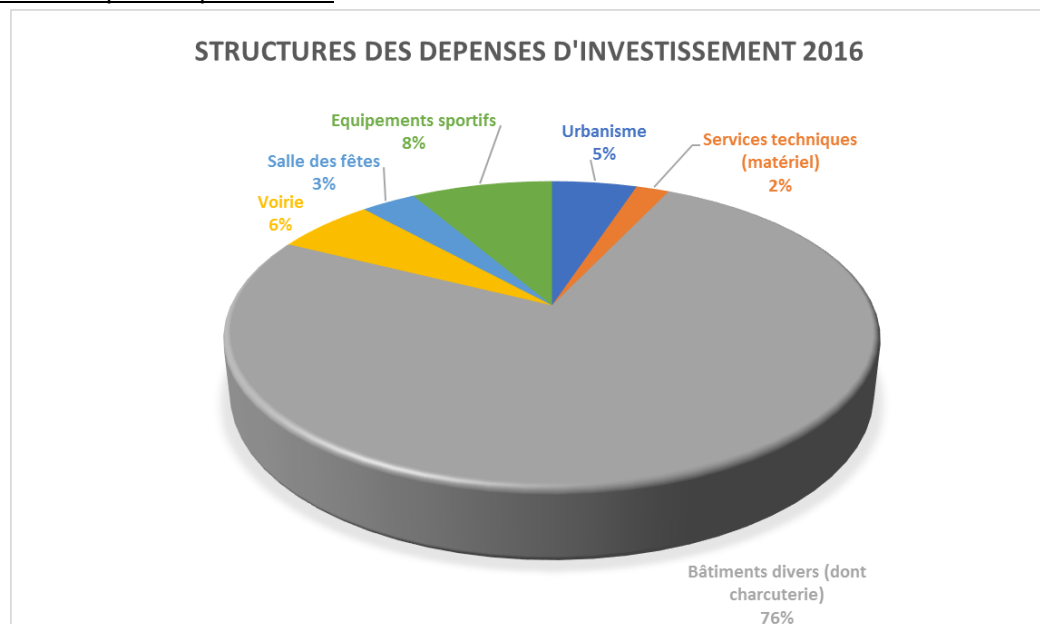
Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
13 (subvention d'investissement)	95,00 €	040 (opération d'ordres – dotations aux amortissements)	106 853,14 €
16 (emprunt et dettes assimilées)	50 146,34 €	10 (dotations, fonds et réserves)	867 687,09 €
20 (immobilisations incorporelles)	36 248,65 €	13 (subventions d'investissement)	67 500 €
204 (subventions d'équipement versées)	10 118,59 €	16 (emprunt et dettes assimilées)	1 300 €
21 (immobilisations corporelles)	85 851,24 €		
23 (Immobilisations en cours)	211 909,55 €		
Total dépenses	394 469,37 €	Total recettes	718 932,47 €
<i>Rappel 2015</i>	<i>519 875,50 €</i>		<i>1 178 840,67 €</i>
Résultat de la section Investissement : + 324 463,10 €			
Restes à réaliser dépenses : - 337 492,00 €			

Compte tenu du résultat de clôture d'investissement en 2015 (- 32 440,43 €), de l'affectation du résultat en 2016 (+ 400 000 €), le résultat de clôture 2016 s'établit comme suit :

- Investissement + 292 022,67 €
- Fonctionnement + 634 438,91 €

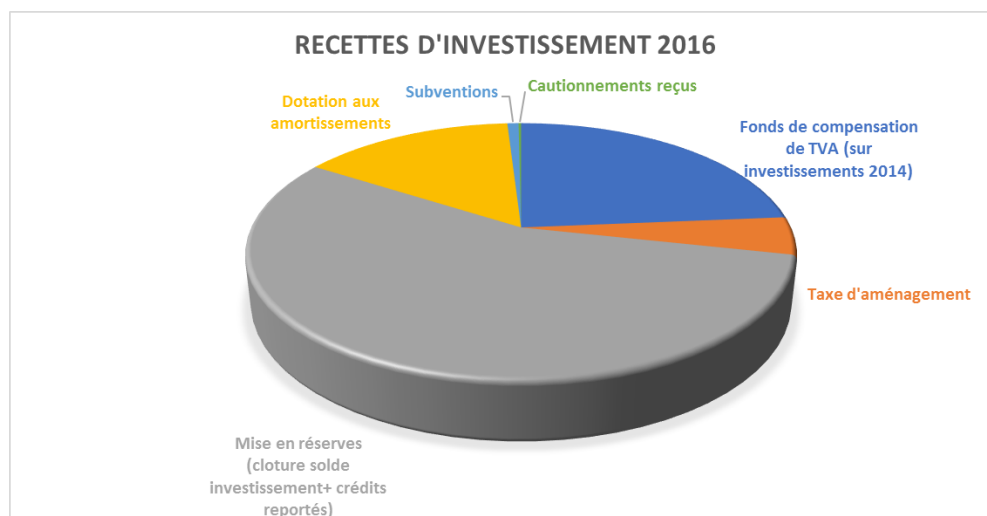
- Il est à noter qu'aucun emprunt n'a été réalisé en 2016. L'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement, ainsi que la reprise du résultat de 2015, ont été suffisants pour financer l'intégralité des dépenses d'investissements 2016.
- La section d'investissement est largement marquée en dépenses par les travaux de réhabilitation de la Boucherie, par les aménagements de sécurité de la rue du Rhône et par le remplacement de divers points lumineux.
- Certaines actions engagées en 2016 n'ont pas toutes été soldées, dont notamment l'acquisition de la maison Sarde et les travaux de réhabilitation de la boucherie. Des restes à réaliser sont donc inscrits pour un montant de 337 492 €. Les dépenses sont reportées sur le budget 2017.

Détail des dépenses par thèmes :



Un solde d'investissement reporté de 32 440,43 € complète ces dépenses d'investissement.

Détail des recettes par thèmes :



3. Endettement

L'encours de la dette se monte au 31/12/2016 à 1 122 792,54 €.

II. BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT ZA

Ce budget ancien doit être clos. En effet, il ne comporte plus d'opérations depuis plusieurs années. La zone d'activité est achevée et il ne reste plus de lots disponibles à ce jour.

Seul un report d'année en année de 22 226,58 € est réalisé au compte 002 (recette de fonctionnement).

III. LE BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le résultat de l'exercice 2016 est de 75 957,05 € réparti comme suit :

- Résultat de fonctionnement : - 14 977.90 €
- Résultat d'investissement : + 90 934.95 €

1. Section d'exploitation :

Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011 (charges à caractère général)	91 403.20 €	70 (Produits des services, vente d'eau)	518 129.93 €
012 (charges de personnel)	169 682.89€	75 (Autres produits de gestion courante)	555.38 €
014 (atténuations de produits)	61 222.00 €	777 (subventions d'investissement virées au résultat)	11 016.48 €
65 (Autres charges de gestion courante)	0,00 €	77 (Produits exceptionnels)	7.36 €
66 (Charges financières)	41 864.52 €		

67 (Charges exceptionnelles)	0.00 €		
042 (opération d'ordres – dotations aux amortissements)	180 514.44 €		
Total dépenses	544 687.05 €	Total recettes	529 709.15 €
<i>Rappel 2015</i>	<i>585 720,10 €</i>		<i>531 671,44 €</i>
Résultat de la section Fonctionnement : - 14 977.90 €			

En 2016, le résultat de la section de fonctionnement reste déficitaire. Toutefois, le déficit est réduit par rapport à l'exercice 2015 où il s'élevait à - 54 048,66 €. Cela est lié à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Les recettes quant à elles sont moins importantes qu'en 2015. Cela est lié à une baisse de la consommation d'eau mais aussi et surtout aux impayés. Bien que le taux de recouvrement soit aujourd'hui de 98,5%, le nombre d'abonnés qui n'honorent pas les factures reste problématique.

Afin de réduire le déficit, et de rendre la section d'exploitation excédentaire et lui permettre de dégager de l'autofinancement, le prix de l'eau a été rehaussé en 2016 comme suit :

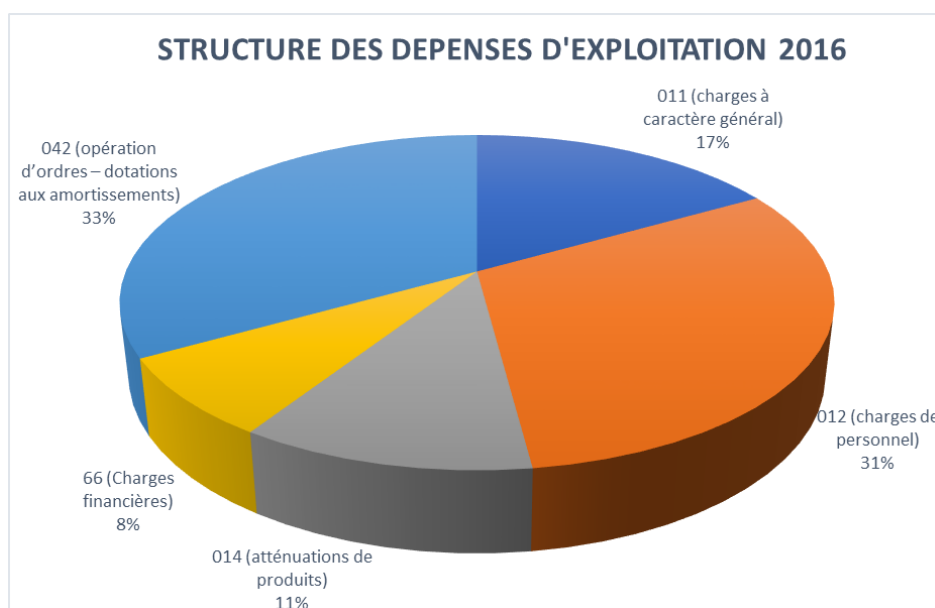
Eau/assainissement tarifs	Proposition 2015/2016	Proposition 2016/2017
<u>Période de facturation</u>	Du 01/05/2015 au 30/04/2016	01/05/2016 au 30/04/2017
<u>Exercice budgétaire</u>	2016	2017
Location compteur par année ø 15	29,00 € HT	29,90 € HT
Location compteur par année ø 20	40,50 € HT	41,70 € HT
Location compteur par année ø 25 & 32	53,00 € HT	54,60 € HT
Location compteur par année ø 40	66,00 € HT	68,00 € HT
Location compteur par année ø 50	67,50 € HT	69,50 € HT
Location compteur par année ø 65	79,00 € HT	81,40 € HT
Location compteur par année ø 80	137,00 € HT	141,10 € HT
Location compteur par année ø 100	184,00 € HT	189,50 € HT
Prime fixe eau	37,75 € HT	38,90 € HT
Consommation eau / m3	0,98 € HT	1,00 € HT
Prime fixe assainissement	37,75 € HT	39,65 € HT
Redevance assainissement / m3	0,98 € HT	1,03 € HT
Simulation 120 m3 particulier	339,70 € HT	352,05 € HT
Tarifs travaux réalisés en régie		
Prix horaire travaux personnel communal	25.25 €	26.00 €
Location petit matériel	8.80 €	9,06 €
Location engin	27.25 €	28,06 €
Location véhicule léger	6.70 €	6,90 €
Prestation certificat de conformité assainissement/logement		60,00 € TTC

Répartition des dépenses :

- Les dépenses d'exploitation ont diminué entre 2015 et 2016 de 7,53%.

Ceci est dû essentiellement à deux paramètres :

- Départ d'un agent (remplacement anticipé en 2015) ;
- Baisse de l'annuité de l'emprunt suite à une renégociation du prêt (renégociation de l'échéancier qui a eu comme conséquence d'augmenter l'annuité en 2015).



Répartition des recettes

- Les dépenses d'exploitation ont diminué entre 2015 et 2016 de 0,37 %.
- Le chapitre 70 (vente d'eau, redevance) représente 98 % des recettes de la section d'exploitation.

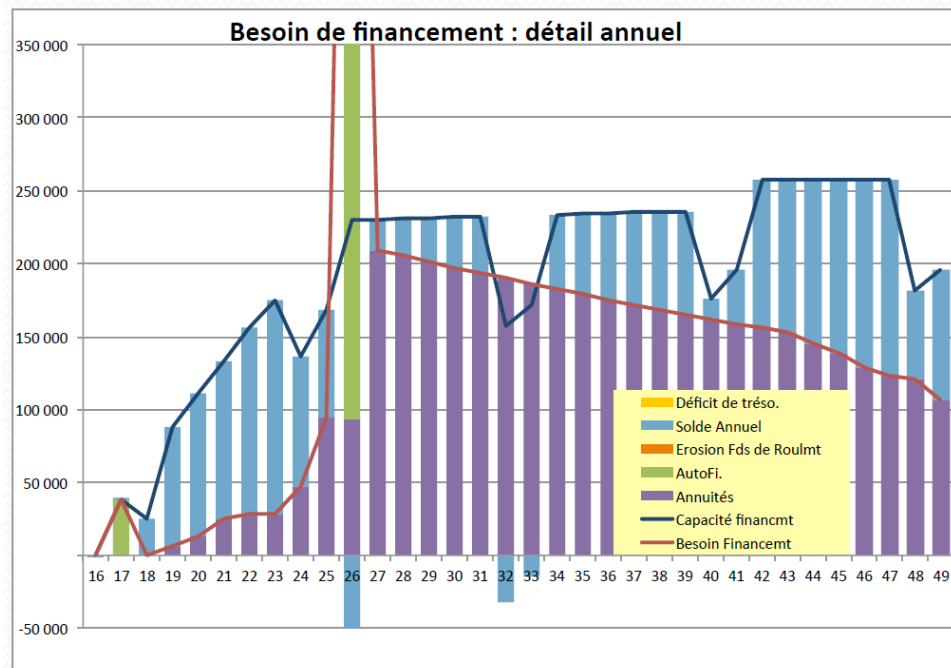
2. Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
203 (Frais d'études, de recherche, de développement et frais d'insertion)	15 070,00 €	040 (opération d'ordres – dotations aux amortissements)	180 514,44 €
16 (emprunts et dettes assimilées)	25 115,24 €		
21 (matériel spécifique d'exploitation)	15 730,74 €		
23 (constructions)	22 647,53 €		
Total dépenses	89 579,49 €	Total recettes	180 514,44 €
<i>Rappel 2015</i>	<i>127 428,10 €</i>		<i>209 232,51 €</i>
Résultat de la section Investissement : + 90 934.95 €			
Restes à réaliser dépenses : - 96 000 €			

Compte tenu du résultat de clôture d'investissement en 2015 (639 708,50 €), de l'affectation du résultat en 2016 (0,00 €), le résultat de clôture 2016 s'établit comme suit :

- Investissement + 730 643,45 €
- Fonctionnement +120 747,45 €
- Il est à noter qu'aucun emprunt n'a été réalisé en 2016. L'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement, ainsi que la reprise du résultat de 2015, ont été suffisants pour financer l'intégralité des dépenses d'investissements 2016.

- Les restes à réaliser sont de 96 000 €. Cela concerne notamment l'acquisition d'un nouveau camion acheté en 2016 mais payé en 2017, et la poursuite de l'étude du système d'assainissement. Cette somme sera reportée au BP2017.
- Le pourcentage de réalisation du budget d'investissement est de 9,92%. Cela peut paraître faible. Néanmoins, les sommes non consommées permettront de financer le programme d'investissement prévu pour la période de 2017 – 2026. L'objectif est de produire un solde suffisant jusqu'en 2026 pour permettre le financement de la STEP. Le tableau ci-dessous illustre les propos :



3. Endettement du budget eau et assainissement

L'encours de la dette se monte au 31/12/2016 à 997 890,96 €.